

15 FÉV. 2021

UDAP 73



Demande d'Autorisation de Travaux sur un Monument Historique Classé

# 101.

Rapport de présentation détaillé

SAS SULLY

# RESTRUCTURATION DE L'HOSPICE SAINT-CHARLES

30, rue Nationale  
78710 ROSNY-SUR-SEINE

Perrot & Richard Architectes  
Février 2021



# SOMMAIRE

## **Notice historique**

## **Notice architecturale**

### **A. Le clos et couvert**

A.1 Ouvrages de maçonnerie, de pierre de taille et ornements sculptés

A.2. Étanchéités et couvertures

A.3. Menuiseries et serrureries

A.4. Colorimétrie

### **B. Aménagements des intérieurs**

B.1. La Chapelle de l'Hospice Saint Charles

B.2. Aile Sud de l'Hospice

B.3. Les pavillons satellites du domaine

### **C. Mises en valeur paysagère et incidences sur la ville de Rosny-sur-Seine**

## NOTICE HISTORIQUE

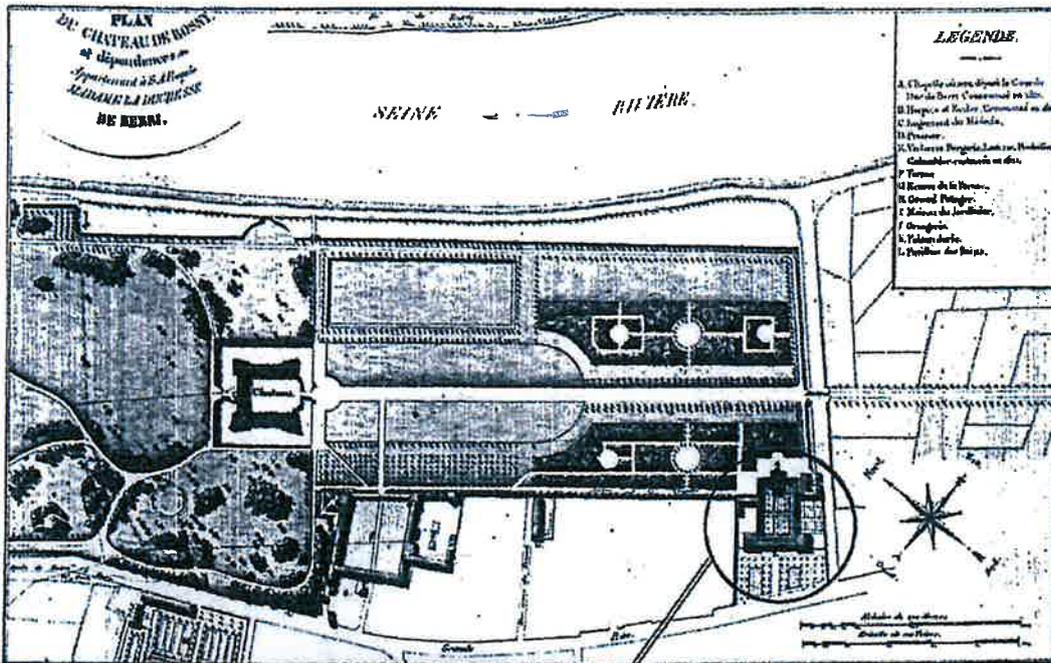
*D'après l'étude de F. Macé de Lépinay*

« Dans une des ailes, on soignera les malades, dans l'autre on élèvera des enfants pauvres; le milieu sera une chapelle où on priera Dieu pour mon mari».

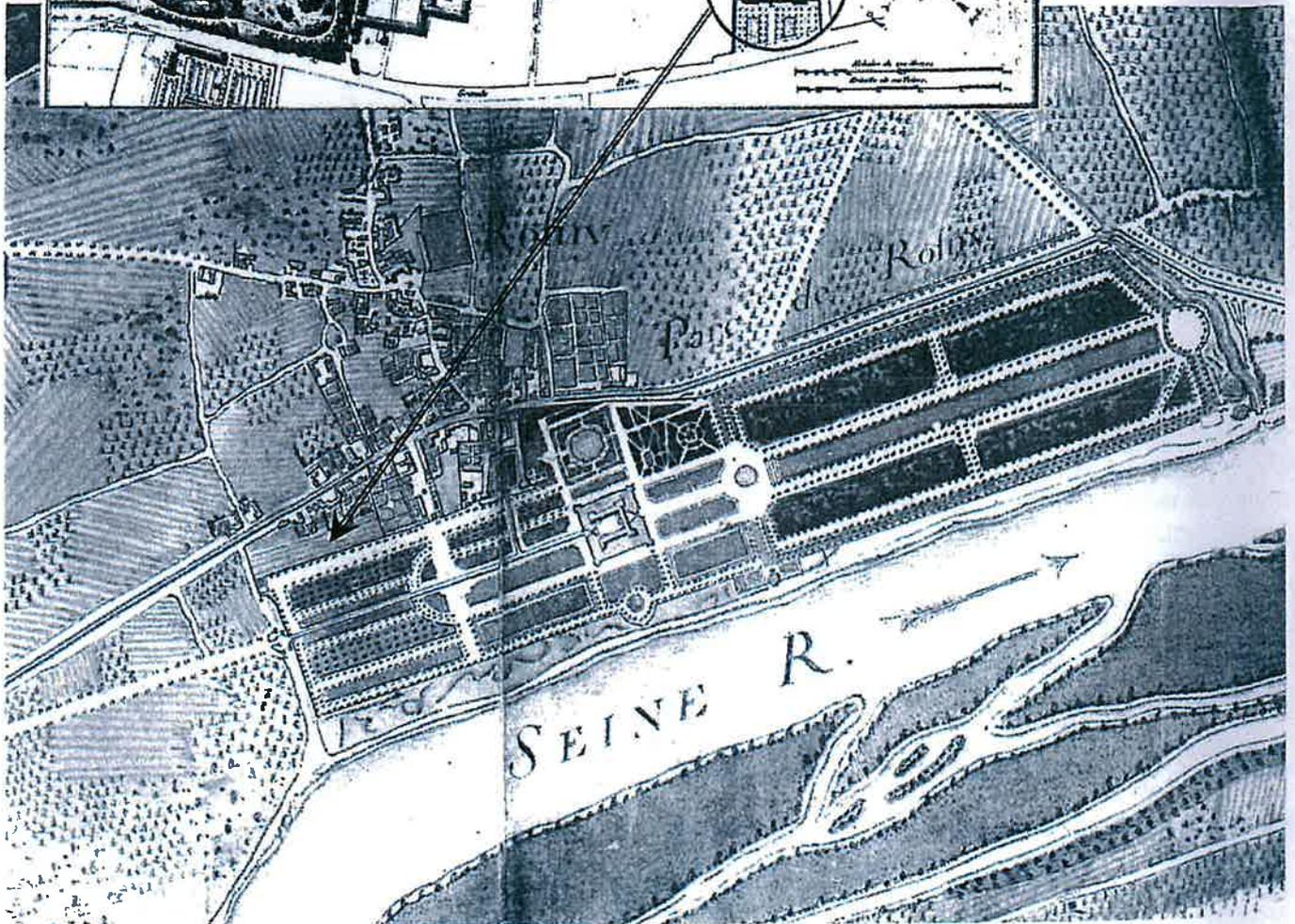
Tel était le programme défini par Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, Duchesse de Berry lorsqu'elle choisit de faire édifier aux abords de sa propriété, le château de Rosny acquis en 1818, l'hospice Saint Charles, un ensemble original consacré à la mémoire de son époux, Charles Ferdinand de Bourbon, duc de Berry, assassiné le 13 février 1820. La jeune épouse était enceinte de quelques mois de leur fils, le futur comte de Chambord.

Si le corps de l'héritier de la couronne de France est inhumé à l'abbatiale royale de Saint Denis, la duchesse souhaitait que le cœur soit conservé dans une urne déposée dans le caveau de la nouvelle chapelle et non pas dans l'église du Val de Grâce comme le voulait la tradition.

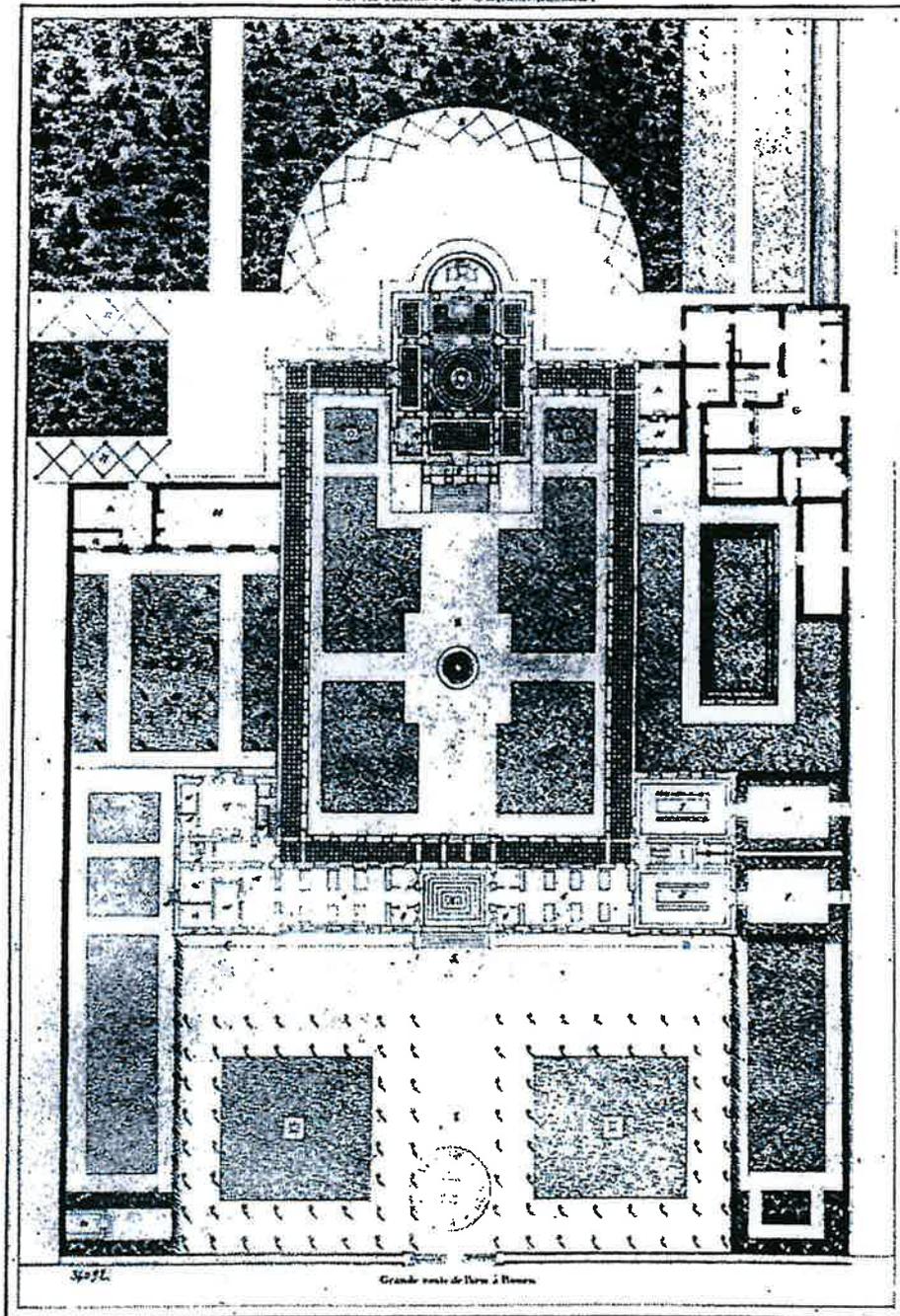
Repéré par son travail au château de la Roche Guyon où il réalise une chapelle souterraine, le jeune architecte Joseph-Antoine Froelicher est chargé de répondre au programme défini par la duchesse elle-même: « un hospice où tous les malades indistinctement trouveraient des consultations et des médicaments gratuits, et dans lequel douze lits seraient en outre réservés pour les vieillards infirmes et nécessiteux.



Plan d'ensemble au XVIIIe siècle - Avant la construction de l'hospice (1820-1824)



PLAN GÉNÉRAL DE L'HOSPICE ET DE LA CHAPELLE ÉLEVÉS A ROSNY,  
en 1820 d'après les ordres de S.A.R. Madame Duchesse de Berry  
et sur les dessins de A. Froelicher architecte.



Plan général de l'Hospice et de la chapelle relevés à Rosny  
en 1820 d'après les ... de S.A.R Madame Duchesse de Berry  
et sur les dessins de A. Froelicher architecte

6.

MH101

Rapport de présentation détaillé



Cartes postales anciennes de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
 1. Vue de la chapelle expiatoire depuis la cour  
 2. Vue du portail depuis la rue

Les travaux commencent en novembre 1820 par les bâtiments de l'hospice pour s'achever en 1822 et être opérationnels le plus rapidement possible.

Il suivit l'édification de la chapelle et des galeries formant le cloître entre 1822 et 1824; En 1823, une cérémonie discrète se tient durant le chantier : « sous le dallage même de la chapelle, dans un caveau dissimulé derrière l'autel, la duchesse de Berry avait fait déposer une caisse de chêne doublée de plomb qui contenait le linge et le vêtement ensanglantés que portait le prince au moment de son assassinat». Immédiatement après la bénédiction de la chapelle en 1824, une cérémonie de translation répondit au vœu de la jeune veuve.

La révolution de 1830 contraint à l'exil les membres de la famille royale. La Chapelle et les bâtiments de l'hospice sont dès lors plutôt négligés mais restent propriété de la famille de Bourbon.

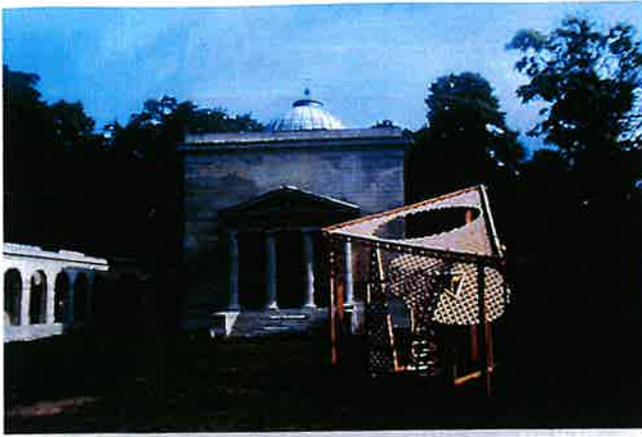
L'urne est alors déposée par crainte d'une profanation puis remise en 1883. Parallèlement, le château est vendu à un banquier anglais puis fait l'objet d'acquisition successive indépendamment de l'hospice Saint-Charles.

Mis sous séquestre en 1928, les bâtiments de l'hospice sont affectés à une école d'agriculture jusqu'à la déclaration de guerre.. Le décor de la chapelle n'a pas encore souffert de trop de dégradations.

Durant le conflit de 1939-1944, une courte mais douloureuse occupation, des lieux par une unité SS d'août à octobre 1942 condamnera lourdement les bâtiments et leur patrimoine dont le mobilier religieux et les objets liturgiques. Les marques toujours visibles de mitrailles et d'obus témoignent des combats en particulier sur l'angle extérieur Nord-Ouest. L'urne du cœur du Duc de Berry disparaît dans le pillage.

En 1966, un agriculteur la retrouve miraculeusement dans un champ sur la commune de Coux ( Charente-Maritime). Elle sera placée en 1969 dans la crypte de la Basilique Saint Denis à côté du corps du Duc.

En 1943, un constat d'huissier est établi à la demande du prince de Bourbon Parme à l'issue de l'occupation SS.



*Oeuvre de Jean-Max Albert dans la cour de l'hospice, 1984*



*Light tube de Sara Holt à l'intérieur de la chapelle, 1984*

L'Hospice revient à l'établissement scolaire d'avant-guerre jusqu'en 1965 environ. Suit alors une période d'abandon complet, l'état des lieux ne permettant aucun usage immédiat.

Le mémoire de maîtrise établi par François Macé de Lépinay en 1972 sort de l'oubli l'ensemble architectural de Rosny sur Seine. Il rassemble de précieuses informations sur l'édifice et son histoire et établit un état des lieux général. Mais de nouveaux vols seront commis jusqu'en 1977.

Toujours propriété à cette époque de la famille de Bourbon-Parme exilée en Autriche, l'édifice est classé Monument Historique en 1973. Durant cette période, un accord permet à la communauté d'agglomération de Mantes de bénéficier de la jouissance des lieux, dont elle n'emploie qu'une partie.

En 1985, un acte de cession est définitivement établi.

En 1977, les visites de Jean-Claude Rochette, architecte en chef des Monuments Historiques et de François Macé de Lépinay alertent sur l'état catastrophique de la chapelle et de ses abords, et relatent les pillages renouvelés qui dépouillent entièrement la chapelle de ses objets mobiliers à l'exception de l'autel et de la massive statue de Saint Charles Borromée dont la crosse est brisée.

La protection de l'édifice permet de financer plusieurs campagnes de restauration lancées par ordre d'urgence.

Suivirent ainsi plusieurs phases de travaux permettant d'une part de suspendre l'évolution des désordres sur le gros œuvre des bâtiments en assurant leur mise hors d'eau indispensable et d'autre part de mettre en sécurité les ouvrages et les personnes. L'édifice n'avait encore jamais été entretenu et a subi sans réparation les dommages du temps.

Lieu d'expositions et de culture dès les années 1980, l'Hospice accueille expositions d'art moderne et contemporain et manifestations, notamment dans la Cour et au sein de la chapelle, qui fut un lieu d'expositions et de spectacles, jusqu'à sa fermeture au public pour dangers en 1998.

## Chronologie des travaux réalisés sur l'ensemble de l'Hospice depuis la protection au titre des Monuments Historiques

1979 : Mise en place d'un parapluie provisoire sur la chapelle

1980 : Réalisation d'une première phase de travaux sur la chapelle concernant les couvertures et les ouvrages correspondant de maçonneries, par les entreprises ETPM ( Maçonnerie) et battais (Couverture).

1981-1983 : Achèvement par l'entreprise Battais de la couverture du dôme, compris la réfection du lanterneau en verre surmonté de la croix, habillage du caniveau en pierre , réfection du lanterneau en verre de l'abside, réfection des descentes d'eaux pluviales en cuivre, habillage de la lucarne.

Les opérations suivantes concernent exclusivement les bâtiments de l'hospice à l'exception de la maison du médecin, toujours à l'abandon, dont seuls la mise hors d'air et la mise hors d'eau sont provisoirement assurées

1983-1987 : Restauration des couvertures, maçonneries, menuiseries sur le pavillon Ouest et le pavillon central avec les entreprises MPR ( Maçonnerie), Delacroix ( Couverture) , Kerviche ( Charpente), Ateliers Focqué ( Menuiserie).

1983-1984 : réfection de la couverture de la galerie Sud du portique avec réalisation du plancher haut en poutrelles hourdis, compris étanchéité, protection et traitement de la sous-face en plâtre.

1987-1990 : restauration des extérieurs du pavillon Est de l'hospice avec les entreprises MEC ( couverture), Donato ( Charpente) et ENP ( Maçonnerie BA) avec le service des Monuments Historiques puis aménagement intérieur par le district Urbain de Mantes la Jolie ( actuelle Communauté d'agglomération). Restauration de l'annexe du pavillon du Médecin.

1991-1992 : sinistre ( incendie) sur le bâtiment dit « La lingerie»- Réfection du gros œuvre, de la toiture et aménagement intérieur. Travaux réalisés par le District.

1993-1997 : Réalisation des planchers BA des galeries Est et Ouest du portique. Les maçonneries ne sont pas traitées en élévation. Travaux réalisés par le District.

1998-1999 : Réalisation de l'étanchéité non protégée sur la galerie Ouest du portique. Les maçonneries ne sont pas traitées en élévation. Travaux réalisés par des équipes bénévoles et le District.

Ouverture du mur et réalisation de la grille sur le mur de clôture principale en bordure de la route Nationale. Travaux réalisés sans l'avis favorable de la conservation des Monuments Historiques.

# NOTICE ARCHITECTURALE

L'Hospice Saint Charles Constitue un ensemble marqué de plusieurs entités majeures caractérisant une identité historique forte qui ne pourra être altérée.

On considère que la Chapelle ceinturée de son péristyle, compose la pièce majeure et singulière du site.

Le corps bâti de l'Aile Sud qui représente la partie principale de l'ancien Hospice lui est indissociable.

Flanqué de deux imposants pavillons, celui-ci ferme la cour du péristyle et complète la composition d'ensemble. Il ouvre la cour intérieure par un portail monumental en pierre de taille et participe au dispositif de mise en scène de la chapelle consacrée à la mémoire du Duc de Berry assassiné en 1820.

Il n'en demeure pas moins que la capacité des locaux intérieurs de ce bâtiment permet une reconversion assez simple.

En morcelant le plus vaste Domaine du Château de Rosny sur Seine, le Domaine de l'Hospice Saint Charles emporte en son sein l'ancien pavillon du gardien du Château. Devenu le pavillon du Médecin, son changement d'affectation est apparu lors de la création de l'Hospice. Sa position satellite dans le site donne un rappel stylistique antérieur à la création architecturale de la Duchesse de Berry et de son architecte Joseph- Antoine Froelicher.

Le Pavillon de la Lingerie demeure la construction mineure du site. On ne lui attribue qu'un rôle fonctionnel.

Les prescriptions architecturales qui vont suivre sont inhérentes au patrimoine et donc au respect d'une identité historique et architecturale singulière.

L'établissement existant n'est pas d'un usage contemporain sûr, notamment en raison de son état de dégradation très avancé. Pour s'adapter, celui-ci doit subir un assainissement et une restructuration d'envergure tout en préservant son intégrité identitaire et plusieurs domaines d'intervention doivent être pris impérativement en considération.

## A. Le clos et couvert

Suivant le diagnostic établi, l'état général de l'ensemble existant est sévèrement dégradé. Les différentes réparations spécifiques n'ont pas été réalisées auparavant dans les règles de l'art et une spécialisation des interventions aurait dû être engagée.

Une étude architecturale globale doit être menée pour définir précisément l'ensemble des désordres ou pathologies à résoudre. D'ailleurs, une classification du degré d'urgence des interventions à mener doit être établi.

Il faudra considérer que les ouvrages les plus touchés concernent prioritairement les ouvrages en pierre de taille, les ornements sculptés et la maçonnerie, mais aussi, les couvertures et les étanchéités.

Parallèlement, deux catégories d'interventions devront être pris en considération concernant les ouvrages de menuiseries et de serrurerie.

Une restitution colorimétrique devra être entreprise pour chaque ouvrage patrimonial afin d'être au plus proche d'une vérité historique. D'autre part, toute intervention architecturale contemporaine devra prendre pour référence la palette colorimétrique historique établie et devra proposer des tonalités s'harmonisant avec celles-ci.

### A.1. Ouvrages de maçonnerie, de pierre de taille et ornements sculptés

Etant donné que les ouvrages en maçonnerie et pierres de taille sont parmi les plus endommagés, un état sanitaire devra rendre compte de façon exhaustive des interventions réparatrices qui doivent être engagées et ceci selon un degré d'urgence. On notera que les désordres structurels sont présents et que les ornements sculptés menacent de s'effondrer.

Par conséquent, le mode opératoire à adopter, en concertation avec les représentants de la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France, sera respectueuse des techniques de construction qui ont

été appliquées initialement pour la construction de cet édifice.

La nature globale des murs et parements est hétérogène et demande donc l'analyse et l'intervention d'un spécialiste compétent dans ce domaine, tant au niveau de la maîtrise d'œuvre architecturale et technique que de l'entreprise sélectionnée qui devra détenir un niveau de qualification nécessaire.

## **A.2. Etanchéités et couvertures**

Les interventions réparatrices qui ont été réalisées précédemment ont causé de nombreux dommages, en particulier sur les ouvrages de maçonnerie, de pierre de taille et de décors ornementaux sculptés. Les procédés établis précédemment ne peuvent provenir d'entreprises qualifiées dans le domaine des Monuments Historiques.

Une mise en protection pérenne de la totalité de l'édifice existant doit être entreprise. Ces interventions doivent être donc respectueuses et cohérentes avec l'architecture de l'Hospice Saint Charles et seront menées par des équipes compétentes dans le domaine des Monuments Historiques.

A cet effet, il faudra prendre en compte impérativement la reprise des ouvrages suivants :

- Étanchéités de toutes les terrasses suivant la technique la plus appropriée.
- Mise en protection de toutes les saillies en pierre de taille et ornements sculptés.
- Révisions et reprises des couvertures des terrassons et dômes.
- Révisions et reprises de toutes les couvertures vitrées, notamment des verrières à renforcer.
- Révisions et reprises de toutes les couvertures traditionnelles en ardoises.

## **A.3. Menuiseries et serrureries**

### A.3.1. Traitement des menuiseries historiques

Chaque ensemble menuisé du site semble présenter un aspect original partiel. Une étude historique complète devra confirmer si leur authenticité est garantie.

Afin d'assurer l'habitabilité des futurs locaux à investir,

chaque profil devra être adapté aux normes de la RT 2012. Il sera également nécessaire de proposer une restitution complète de l'aspect initial de toutes les menuiseries courantes des fenêtres et des portes.

Deux modes opératoires doivent être envisagés :

- Une restitution complète des menuiseries originelles adaptées aux normes thermiques et acoustiques, à l'accessibilité et aux principes de sécurité incendie. La présentation de prototypes aboutis permettra une validation de la part de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, de la DRAC et de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Une conservation et une restauration des ouvrages de menuiseries comportant un intérêt historique particulier. Nous penserons notamment aux portes monumentales de la Chapelle. Il faudra malgré tout assurer une mise en sécurité et faciliter l'accessibilité de ces ensembles. Plusieurs essais de restauration devront être présentés pour validation et application.

### A.3.2. Traitement des ouvrages en serrurerie et ferronnerie

L'existence d'éléments en serrurerie se présente sous forme d'un ensemble hétéroclite. Il comporte des clôtures et portails, des protections de baies et de clairs de vitrages, des cadres et armatures de vitraux, des armatures de jardins d'hiver ou de verrières.

D'autre part, un inventaire précis doit présenter les éléments disparus ou remplacés par des ouvrages de « fortune » qui sont sans cohérence avec l'existant comme les grilles de portail du péristyle, ou les grilles d'enclos plus contemporaines.

Une révision complète des éléments conservés devra être menée avant toute restauration.

Les éléments disparus devront être restitués et remis en place avec une attention particulière à porter sur l'aspect et la constitution originelle.

Quand cela est utile, une adaptation respectueuse devra être effectuée suivant les normes diverses en vigueur (sécurité, accessibilité, thermique ou acoustique éventuellement).

## A.4. Colorimétrie

Une recherche colorimétrique soutenue sera entreprise afin de déterminer ou confirmer les teintes originelles de l'Hospice Saint Charles.

Il ne faudra pas exclure l'application d'une ou plusieurs campagnes de sondages stratigraphiques. Sous validation des autorités compétentes dans le domaine des affaires culturelles (DRAC, Architecte des Bâtiments de France), les teintes précises seront restituées à partir d'une palette exhaustive présentée sous forme d'un rapport et d'échantillons.

Le projet contemporain devra s'adapter à cette charte historique.

## B. Aménagements des intérieurs

L'inscription de tout nouveau programme dans les volumes des locaux existants devra garantir une intégrité structurelle et d'une habitabilité suffisante.

Autant la valeur patrimoniale de chaque bâtiment sera évidente concernant le clos et couvert, qu'il sera possible de trouver une souplesse des traitements et des agencements intérieurs selon les usages et le degré de « Sacralité » historique des lieux.

Il faudra aussi considérer qu'il existe peu de locaux restés utilisables en l'état. Une réhabilitation complète de certaines zones sera de rigueur. Une souplesse interprétative de l'agencement intérieur est possible.

### B.1. La Chapelle de l'Hospice Saint Charles

La Chapelle de l'Hospice Saint Charles représente la pièce architecturale et ornementale majeure où l'intervention d'ordre patrimoniale est incontournable. D'un point de vue structurel, ce bâtiment doit être analysé intégralement par un bureau d'étude compétent et spécialisé dans le domaine des monuments historiques. En outre, il faut noter que la plupart des planchers supportent des éléments décoratifs et ornementaux dont le poids est conséquent et rien ne garantit de la pérennité structurelle actuelle. La restauration et le renforcement structurels complète de la chapelle est essentiel pour tout futur usage.

L'autre intervention importante à envisager concerne la révision, la reprise et le renforcement de toutes les charpentes des couvertures. Une analyse complète devra préalablement être menée afin de connaître précisément la nature des charpentes en place actuellement. Il s'agira également de connaître si certaines techniques réparatrices ont déjà été appliquées et si elles sont de qualité.

L'aspect décoratif et ornemental des aménagements intérieurs de la chapelle sont essentiels et inaltérable. Le dispositif ornemental en place est riche et chargé, il sacralise la mémoire du Duc de Berry et laisse peu de place à d'autre usage, hormis pour le sanctuaire à la croisée des transepts. Toute intervention contemporaine devra donc faire l'objet d'une validation du concept par les différentes autorités compétentes dans le domaine des Monuments Historiques.

Dans le cadre d'une restauration stricte de l'ensemble, les parements ornementaux divers devront être repris dans le respect de leurs propriétés originelles. Chaque technique de restauration envisagée sera cohérente et respectueuse du contexte.

Il faut considérer également que l'accessibilité consacrée aux personnes à mobilité réduite ne peut être envisagée uniquement dans le cas où celle-ci s'harmonise parfaitement avec un tel contexte.

### B.2. Aile Sud de l'Hospice

Ce corps de bâtiment permet le plus de souplesse d'intervention dans ses agencements intérieurs. Le pavillon occidental n'est autre qu'une réhabilitation inaboutie dont l'obsolescence accélère sa dégradation. Sa restructuration complète est indispensable et permet une réinterprétation contemporaine. Les autres parties du bâtiment aujourd'hui investies par notamment l'espace muséal, des bureaux ou des salles de réunion peuvent être réinvestis.

Les charpentes existantes doivent être conservées et restaurées. Un renforcement de l'ensemble peut être envisagé si nécessaire. La valeur des planchers existants devra être estimée afin d'envisager une conservation éventuelle. De plus, l'amélioration du confort intérieur doit répondre à la norme RT 2012 et le conditionnement acoustique peut être assuré.

Le hall d'entrée principal peut être dégagé de ses menuiseries si nécessaire afin de marquer un axe visuel fort depuis la rue vers la cour intérieure du péristyle de la chapelle.

D'autre part, certaines baies ont été bouchées antérieurement, il est impératif de les ouvrir à nouveau afin de retrouver la transparence perdue du bâtiment sur la cour du péristyle et de favoriser de nouvelles opportunités déambulatoires.

### **B.3. Les pavillons satellites du domaine**

A l'instar de la Chapelle de l'Hospice Saint Charles, le code décoratif de l'ancien Pavillon du Médecin est assez riche et doit être préservé au maximum. Le programme qui s'inscrira dans ce contexte devra trouver la meilleure adaptation possible. Il devra aussi répondre aux normes d'accessibilité, de sécurité et de conditionnement thermique et acoustique.

Le pavillon de la lingerie ne comporte pas de locaux intérieurs remarquables et il pourra être investi par un mode programmatique plus large. Cependant, les travaux de réhabilitation qui ont eu lieu précédemment ne permettent pas d'intégrer un quelconque usage aux normes viables. Une reprise complète doit être envisagée impérativement.

## **C. Mises en valeur paysagère et incidences sur la ville de Rosny-sur-Seine**

L'effet de mise en scène monumentale que le domaine de l'Hospice Saint Charles adopte n'a pas suffisamment d'impact dans le paysage de la ville de Rosny sur Seine. La valeur patrimoniale du domaine doit trouver une envergure nouvelle parmi son contexte urbain. Une attention particulière sera portée sur la manière d'offrir une visibilité et une accessibilité plus évidente au site qu'actuellement.

L'enclos du domaine doit donc être requalifié pour éviter l'effet dichotomique existant avec l'espace public de la ville. Toute grille de clôture ainsi que les murs périphériques ne doivent plus masquer la lisibilité de l'édifice. Leur légitimité est partielle et peut être réinterprétée.

Une réflexion d'ordre esthétique doit être menée sur la manière de révéler l'édifice de l'Hospice Saint Charles que ce soit depuis l'espace public ou depuis le parc à aménager.

La notion d'accessibilité qui est très importante pour un édifice public nécessite de penser les accès et les cheminements de façon homogène et harmonieuse. Chaque dispositif n'ira pas en contradiction avec le contexte historique très marqué. La configuration de tout seuil d'accès aux bâtiments devra s'intégrer parfaitement.

À l'instar de la création des cheminements, le stationnement ne peut être traité de façon « traditionnelle ». Son aménagement trouvera des qualités paysagères dans le dialogue entretenu entre le parc et ce que l'on perçoit de l'édifice. Chaque matériau devra être cohérent avec l'aspect général du site.





PERROT & RICHARD  
ARCHITECTES